

Opinions Libres

le blog d'Olivier Ezratty

Ouvrir les données publiques aux startups

Il y a quelques semaines avait lieu un ateliers des Assises du Numérique portant sur le thème "**Peut-on créer un Google en France**". Cet atelier présentait la singularité d'être organisé chez Google France! Une approche osée, mais qui permettait à Google de faire passer ses messages, d'autant plus qu'Eric Besson était présent, en plus notamment de Pierre Kosciusko-Morizet (Price Minister) et de Catherine Barba (CashStore) [NB: je n'y étais pas, la vidéo de l'Atelier est sur http://www.techtoctv.com/2008/06/google.php].

Dans les interventions, Michel Dahan – ci-devant patron de Banexi Ventures, un fonds d'investissement bien connu de la place de Paris, notamment pour son pari réussi dans Kelkoo il y a quelques années – s'est fait remarquer par une proposition intéressante: ouvrir les données publiques aux startups pour générer de nouvelles opportunités de business. Proposition qu'il serait bon de creuser un peu.

La proposition dans le texte :

Il y a une vraie frilosité de l'Etat sur ce sujet : l'Etat ne veut pas mettre à disposition les bases de données publiques, alors que les entreprises internet seraient prêtes à payer pour un tel accès. Si l'ouverture de l'INA est un remarquable progrès, il reste des gisements incroyables de données qui pourraient donner lieu à de nombreuses entreprises spécialisées. L'Etat connait toutes les transactions immobilières, les cadastres etc. L'Etat via l ANPE connait tout de l'emploi. Et les informations de la RATP, de la SNCF, des autoroutes devraient être accessibles non seulement au public via les institutions qui les gardent précieusement pour leur propre site web, mais tout entrepreneur devrait avoir le droit de se connecter au serveur et de réutiliser ces données en payant éventuellement le cout marginal correspondant et en acceptant de respecter l'intégrité de ces données et dans certains cas la confidentialité. On comprend qu'on ne puisse pas divulguer les transactions individuelles immobilières mais les statistiques par quartier seraient très utiles. Ce qui bloque aujourd'hui est à chaque fois le fait que les patrons des agences publiques concernées ne veulent surtout pas qu'un site privé et performant ridiculise leur site public. Une telle ouverture qui ne coute rien permettrait la création de dizaines d'entreprises. L'Agence du Patrimoine Immatériel de l'État dont c'est une des fonctions ne semble pas suffisamment puissante pour imposer vraiment cette mesure.

Cette proposition avait vu le jour dans le **rapport Levy-Jouyet** qui recommandait à l'Etat de faire un inventaire de ses actifs immatériels et de les valoriser économiquement. Pas vraiment suivi d'effet, à part la création d'une **Agence du patrimoine immatériel de l'Etat**, qui dépend de Bercy. Donc, il faut persévérer.

Il me semblait cependant que certains organismes nationaux n'hésitaient pas à commercialiser leurs données.

C'est le cas de l'IGN, qui commercialise ses cartes géographiques, notamment pour Virtual Search, le "Google Earth" de Microsoft.

Le gouvernement du Royaume Uni a de son côté une approche plus volontariste : sa task force "Power of Information" a récemment lancé un concours doté d'un prix d'environ 30K€ de création de solutions innovantes d'utilisation des données publiques. Ils proposent diverses données publiques et souhaitent que des sociétés privées les exploitent (voir http://www.showusabetterway.co.uk).

En Allemagne, on peut exploiter les données de la criminalité et les intégrer dans des cartes géographiques par des "mashups" ! Un début anecdotique, mais amené à se généraliser à d'autres applications.

Si elle était adoptée, la proposition de Michel Dahan devrait idéalement être d'abord mise en oeuvre en liaison avec une force industrielle française qui peut rayonner internationalement. Comme le tourisme où la France est numéro un mondial en terme d'attraction de touristes en nombre, mais où de nombreux progrès pourraient être réalisés dans la qualité de service et en conséquence, dans l'ARPU (revenu moyen par touriste).

Nous devons en effet faire attention à ne pas être trop franco-français dans la démarche! Michel Dahan pense qu'il ne faut pas être obsédé par l'international et qu'il y a des opportunités pour les TICs en France et en Europe. En fait, ces opportunités sont plutôt situées sur les couches hautes, verticales, proches des utilisateurs. Alors que les couches basses, plus orientées outils et infrastructure, sont de nature mondiale et demandent à passer par la case USA pour réussir.

Je me rappelle avoir travaillé sur le concept des Services Web dès 2000, et avoir imaginé ainsi que de nombreuses données seraient exploitables par des applications logicielles et récupérées sur des sites tiers sur Internet. Cette potentialité technologique n'a pas vraiment vu le jour à grande échelle, chacun protégeant naturellement ses données. Et pas seulement les services publics! L'ouverture est donc nécessaire, mais se heurte à plein d'obstacles qui ne sont pas essentiellement techniques.

Pour rendre opérante la proposition, il faudrait peut-être la découper par organisation et par données à publier. Chaque organisation ayant ses propres contraintes, en particulier au niveau de la modernité et de l'ouverture de son système d'information... et de ses dirigeants ! Peut-on faire cela en approche "bottom-up" ou avec une grande déclaration de principe ? Je crains fort que chaque organisation publique milite pour un traitement spécifique de ces données et qu'il sera difficile d'échapper à l'approche bottom-up, assez lente.

Dans le débat qui faisait intervenir Eric Besson, celui-ci a pris note de cette proposition qu'il entendait pour la première fois. On verra bien si cela sera suivi d'effets.

Cela nécessiterait peut-être une consolidation des besoins. Et vous, entrepreneurs, avez-vous des idées concrètes d'usage de données publiques non diffusées pour améliorer vos services ?

Cet article a été publié le 17 juillet 2008 et édité en PDF le 16 mars 2024. (cc) Olivier Ezratty – "Opinions Libres" – https://www.oezratty.net

Opinions Libres - 2 / 2 - Edition PDF du 16 mars 2024